



REPUBLIC OF RWANDA

National Commission for the Fight against Genocide
Commission Nationale de Lutte contre le Génocide



-CNLG-

La manipulation du dossier de l'avion, une occultation des responsabilités françaises dans le génocide: cas des officiers militaires français

Des acteurs français ont été impliqués dans le génocide en tant qu'auteurs ou complices et ils ne veulent pas que leurs actes soient connus malgré leur évidence. C'est le plus grand mobile qui explique le refus obstiné des autorités françaises de valider l'enquête balistique menée par des experts français au Rwanda en 2010 et qui situe le tir des missiles dans le camp militaire de Kanombe. En témoigne le rôle de **vingt-deux (22) officiers militaires**¹ ci-dessous.

1) Général Jacques Lanxade

Il fut Chef d'état-major particulier du président Mitterrand d'avril 1989 à avril 1991, puis chef d'état-major des armées (avril 1991 à septembre 1995). L'armée française aux ordres de **Jacques Lanxade**, a joué au Rwanda entre 1990 et 1994, le rôle d'une véritable force d'occupation, impliquée dans des crimes graves. En tant que chef suprême des Armées, **Jacques Lanxade** a reçu tous les rapports concernant les exactions de l'armée rwandaise, ses massacres, sa politique discriminatoire et génocidaire, mais **Jacques Lanxade** a maintenu une assistance accrue à cette armée, en lui fournissant des moyens matériels et humains.

En 1991, **Jacques Lanxade** a effectué une visite de travail au Rwanda en compagnie de son chef de cabinet, le général Pidancet et le colonel Delort, chef des relations extérieures. Au cours de cette visite, **Jacques Lanxade** a participé aux entretiens avec des autorités supérieures de l'Etat et de l'Armée, et a visité sur terrain les détachements de Noroît et du DAMI. Lors de cette visite, **Jacques Lanxade** a été informé des massacres commis par les FAR sur les Bagogwe à Ruhengeri, mais il a maintenu la présence des instructeurs français.

Jacques Lanxade assimilait le FPR à l'Ouganda et au groupe tutsi dans son ensemble et a transformé par là un conflit politique en conflit ethnique. **Jacques Lanxade** défendait que la majorité ethnique hutu corresponde à la majorité démocratique, et a choisi pour ce fait de prendre parti pour cette majorité. Plus grave, dans la vision de **Jacques Lanxade**, tout Tutsi était assimilé à un combattant potentiel du FPR, ennemi de la France, qu'il fallait combattre. Sur ordre de **Jacques Lanxade**, les militaires français du DAMI Panda, ont reçu en avril 1991 l'ordre de fournir une aide opérationnelle aux FAR pour renforcer le régime militairement, afin qu'il puisse mieux négocier avec le FPR. Des documents et témoignages prouvent que **Jacques Lanxade** était informé, par son attaché de défense, de toute la situation prévalant au

¹ Les grades qui sont utilisés sont celles qu'ils avaient au moment des faits.

fdl



Rwanda depuis 1990, et que des décisions importantes étaient prises après son accord. L'ambassadeur **Jean-Michel Marlaud** a avoué devant la MIP que toutes les communications émanant de l'ambassade de France au Rwanda étaient contrôlées par l'attaché de défense qui, à son tour, rendait compte à **Jacques Lanxade** et à **Christian Quesnot**.

2) Général Christian Quesnot

Chef de l'état-major particulier du président Mitterrand de 1991 à 1995, **Christian Quesnot** est l'un des principaux responsables du soutien inconditionnel au régime de Habyarimana. Il a été le principal informateur du chef d'état-major français quant aux interventions que l'armée française a conduites au Rwanda. Dans ses notes qu'il a adressées au président Mitterrand, **Quesnot** a plaidé pour un soutien immodéré au régime Habyarimana et à ses forces armées.

Pendant le génocide, **Christian Quesnot** s'entretenait constamment avec le président Théodore Sindikubwabo et intervenait auprès du président Mitterrand pour une aide militaire de la France. Le 29 avril 1994, **Christian Quesnot** a écrit des mots extrêmement insultants à l'égard du FPR: « *Le FPR est le parti le plus fasciste que j'aie rencontré en Afrique. Il peut être assimilé à des 'Khmers noirs'. Il a une complicité belge* ». Le 4 mai 1994, la même diabolisation fut reprise. Le 6 mai 1994, **Christian Quesnot** a proposé un soutien aux FAR en train de commettre le génocide. Le 24 mai 1994, **le général Quesnot** a récidivé en s'adressant au président Mitterrand pour qu'il décide dans l'urgence l'octroi d'un soutien militaire direct aux FAR et au gouvernement intérimaire: « *L'arrivée au pouvoir dans la région d'une minorité dont les buts et l'organisation ne sont pas sans analogie avec le système des Khmers rouges est un gage d'instabilité régionale dont les conséquences n'ont pas été anticipées par ceux, y compris en France, dont la complicité et la complaisance sont patentées* ». La violence de ces propos et la haine qu'ils renferment sont le reflet d'une adhésion totale et intentionnelle aux idées et actions des auteurs du génocide.

3) Général Jean-Pierre Huchon

Il fut adjoint du général **Quesnot** d'avril 1991 à avril 1993, puis chef de la mission militaire de coopération d'avril 1993 à octobre 1995. Il a poursuivi l'instrumentalisation de l'ethnisme et a coordonné les livraisons d'armes, munitions et équipements militaires aux FAR avant et pendant le génocide. Ces armes ont servi à exécuter des massacres de civils innocents tués par l'armée et les milices paramilitaires. Au mois de mai 1994, **Jean-Pierre Huchon** a reçu à plusieurs reprises dans ses bureaux à Paris, le lieutenant-colonel Cyprien Kayumba, chef de la logistique au ministère rwandais de la Défense, qui y a séjourné pendant vingt sept jours « *pour tenter d'accélérer les fournitures d'armes et de munitions à l'armée rwandaise* ». Une commande d'armes fut passée à la SOFREMAS, entreprise publique entièrement contrôlée par l'Etat français. Le 9 mai 1994, **Jean-Pierre Huchon** a reçu le lieutenant-colonel Ephrem Rwabalinda, conseiller du chef d'état-major des FAR.

Dans son rapport de mission, Ephrem Rwabalinda a mentionné parmi les priorités abordées avec **Jean-Pierre Huchon** « *le soutien du Rwanda par la France sur le plan de la politique internationale ; la présence physique des militaires Français au Rwanda (...) pour des coups de mains dans le cadre de la coopération ; l'utilisation indirecte des troupes étrangères régulières ou non* ». Rwabalinda a ajouté que **Jean-Pierre Huchon** conseillait au Rwanda de rendre le FPR responsable du génocide: « *(...) Si rien n'est fait pour retourner l'image du pays à l'extérieur, les responsables militaires et politiques du Rwanda seront tenus responsables des massacres commis au Rwanda. Il est revenu sur ce point plusieurs fois* »

(...) « Soigner davantage l'image du pays à l'extérieur constitue une des priorités à NE PAS perdre de vue. Les appareils téléphoniques que j'apporte devraient nous aider à sortir de l'isolement vis-à-vis de l'étranger ». Et Rwabalinda de conclure que « la maison militaire de coopération prépare les actions de secours à mener à notre faveur ».

4) Lieutenant-colonel Michel ROBARDEY

Michel Robardey est arrivé au Rwanda en septembre 1990 et l'a quitté en avril 1994. **Robardey** a dirigé une équipe de quatre gendarmes français qui ont élaboré et installé entre 1992 et 1994 au sein d'un centre de torture appelé « *CRIMINOLOGIE* », un système d'informatisation des données permettant de disposer des listes de personnes recherchées et à rechercher. Ces listes visaient prioritairement les Tutsi et les opposants politiques Hutu. En février 1993, le premier ministre, Dismas Nsengiyaremye, a adressé un courrier au ministre rwandais de la défense dans lequel il protestait contre l'intention criminelle de ces listes et exigeait leur suppression. Ces listes établies ont été l'instrument du génocide en 1994. Une note des services secrets militaires français reconnaît que depuis le premier jour du génocide, « *munis de listes préétablies, les militaires de la Garde présidentielle ont entrepris de massacrer tous les Tutsi ainsi que les Hutus originaires du sud ou soutenant les partis d'opposition.* »

Dans ce même Centre, **Robardey** a participé à une série d'interrogatoires violents contre des personnes qui y étaient détenues. En février 1993, le major Corrière placé sous le commandement de **Robardey**, a torturé deux Tutsi, Rudasingwa Japhet et Byukusenge Anne Marie, dans les locaux de la Criminologie en leur reprochant d'avoir donné à un journal rwandais, Le Flambeau, des photos montrant des militaires français participant aux combats aux cotés des FAR. Anne Marie Byukusenge mourra plus tard des suites de ses tortures. Pendant leur présence à la Criminologie, des gendarmes français faisaient disparaître au cours des enquêtes criminelles, tout indice de nature à prouver l'implication du régime rwandais dans les actes terroristes, et Robardey les attribuait tous injustement au FPR.

De nos jours, **Michel Robardey** est membre d'une association négationniste dénommée France-Turquoise qui regroupe les anciens militaires français qui ont participé à l'opération Turquoise en 1994 au Rwanda. **Michel Robardey** est créateur d'un blog dans lequel il diffuse des idées négationnistes sur le génocide commis contre les Tutsi. Il participe à de nombreux colloques négationnistes et témoigne toujours en faveur des génocidaires rwandais incriminés en France ou dans des tribunaux d'autres Etats.

5) Colonel Gilbert Canovas

Gilbert Canovas était d'octobre à novembre 1990 adjoint opérationnel auprès de l'attaché de défense et conseiller du chef d'état-major de la gendarmerie rwandaise. Il a été activement impliqué dans la mise en place des plans d'établissement des barrières sur lesquels les civils ont trouvé la mort. Le 12 avril 1991, en compagnie du major Christian Refalo, **Gilbert Canovas** s'est rendu à Ruhengeri « *dans le but, écrit-il, d'étudier comment conquérir et assurer le contrôle de la zone de la forêt des volcans que les Inyenzi occupent et où toutes nos tentatives d'infiltration ont jusqu'à présent échoué* ». Au cours de cette opération, **Gilbert Canovas** a mis en place une formation des milices aux méthodes de tuer et d'infiltration. Donc, les premiers unités des Interahamwe ont été mises en place par le colonel **Canovas**. Un autre exemple de son engagement actif auprès du régime Habyarimana est cette rencontre du 18 février 1991 entre **Michel Robardey**, le colonel **Gilbert Canovas** et le chef d'Etat-

major de la gendarmerie rwandaise, le colonel Rwagafirita, au cours de laquelle le colonel **Canovas** « a déclaré être entièrement disponible pour apporter son concours pour une défense efficace de la capitale KIGALI ».

6) Colonel Jacques Rosier

Jacques Rosier a été chef du Détachement d'Assistance Militaire et d'Instruction (DAMI) entre juin 1992 et novembre 1992. C'est pendant cette année 1992 que le DAMI hébergé dans les camps militaires de Gabiro, Gako, Mukamira et Bigogwe, a accentué la formation des Interahamwe. **Jacques Rosier** était le coordonnateur de ces formations. Les deux vagues de tueries qui ont eu lieu dans le Bugesera début mars 1992, et celle visant les Tutsi Bagogwe entre novembre 1992 et janvier 1993, ont été commises par des Interahamwe formés par ces instructeurs français du DAMI. Ces formations criminelles ont été par ailleurs dénoncées dans le rapport de la Commission des experts de l'ONU en juin 1994 en ces termes: « un camp d'entraînement pour la milice Hutu (interahamwe) a été créé dans le Mutara. Les sessions duraient trois semaines chacune, comprenant l'endoctrinement de 300 hommes à la haine ethnique contre la minorité tutsi. Les sessions comportaient également l'apprentissage des méthodes de massacres de masse ».

7) Capitaine Joubert Etienne

Il fut chef du DAMI appelé Panda du 23 décembre 1992 au 18 mai 1993. **Etienne Joubert** a dirigé la formation des Interahamwe au camp militaire de Gabiro. Dans ce camp, **Etienne Joubert** et ses hommes formaient trois groupes de personnes bien distincts, des Hutu burundais, des militaires rwandais et les Interahamwe. Pendant sa mission, **Etienne Joubert** est revenu au Rwanda, à Gikongoro, d'abord à la tête du Commandement des Opérations Spéciales (COS) et en même temps officier de renseignements, puis chef des opérations. Les hommes du COS qu'il commandait ont été les premiers militaires français arrivés à Gikongoro le 24 juin 1994. **Etienne Joubert** a immédiatement collaboré avec les autorités responsables du génocide, notamment le préfet Bucyibaruta et le capitaine Sebhura, organisateurs du génocide à Gikongoro. A SOS et au Collège ACEPR Gikongoro, des militaires placés sous ses ordres ont commis des meurtres de Tutsi, des viols et agressions sexuelles systématiques.

8) Colonel Didier Tazuin

Il fut conseiller militaire du président Habyarimana de 1990 à 1993, chef du DAMI Panda et de l'opération Chimère (22 février – 28 mars 1993), puis commandant, pendant un court moment, de Turquoise Gikongoro. Il a contribué à former les miliciens et à combattre le FPR en 1993. Il s'en vanta en ces termes : « Nous lui avons mené la vie dure, au FPR ! (...) Nous avons brisé son élan vers Kigali. (...) Pas de cadeau. » Il s'est manifestement opposé à l'accord de paix d'Arusha qu'il qualifiait de « totalement irréaliste, scandaleux et ignoble, voire un lâchage, une trahison » qui a permis « l'intrusion des milices du FPR dans le pays. » Autrement dit, pour Tazuin, les membres du FPR ne sont pas des Rwandais, ce sont des milices étrangères ! Le 04/07/1994, **Tazuin** déclara à la presse que l'armée française n'hésitera pas « à casser les reins du FPR » et que les ordres seront: « pas de quartier ». Il fut rappelé. Dans son livre publié en 2011 « Rwanda : Je demande justice pour la France et ses soldats », Tazuin nie qu'il n'y a pas eu de génocide contre les Tutsi.

JL



9) Colonel René Galinié

Il a occupé des fonctions d'Attaché de défense près l'ambassade de France au Rwanda et chef de la mission militaire de coopération (juillet 1991-avril 1994), commandant de Noroît de juillet 1991-décembre 1993, hormis février et mars 1993. Il était au courant de tous les massacres commis par le régime Habyarimana, les a couverts et a continué de fournir une aide et assistance logistique à ce régime qui commettait les massacres et préparait le génocide.

10) Colonel Bernard Cussac

Attaché de défense et chef de la mission de coopération à l'ambassade de France au Rwanda (juillet 1991 à avril 1994), commandant de l'opération Noroît (juillet 91 à décembre 93, hormis février et mars 93). Il a participé aux interrogatoires des prisonniers de guerre du FPR ainsi que des soi-disant complices civils du FPR. La plupart d'entre eux furent tués. Dans son rapport du 05 avril 1993, il évoque clairement la possibilité d'un génocide.

11) Lt Col. Jean-Jacques Maurin

Adjoint des opérations auprès de l'attaché de défense au Rwanda de 1992 à 1994 et Conseiller du chef d'état major des Forces armées rwandaises (FAR). Il était chargé de conseiller le chef d'état – major des FAR, le colonel Serubuga dans la conduite des opérations, dans la préparation et l'entraînement des troupes et le rencontrait tous les jours. Il a participé comme il le dit lui-même: « à l'élaboration des plans de bataille quotidiens et était partie prenante aux décisions » des FAR. Maurin a aussi codirigé l'opération Amaryllis avec le Colonel Henri Poncet au cours duquel des Tutsi furent tués notamment à l'aéroport de Kigali.

12) Commandant Grégoire De Saint Quentin

Conseiller technique du bataillon Para-commando et officier instructeur des troupes aéroportées, août 1992-12/04/1994. Il était présent au camp Kanombe et a dirigé les opérations de saccage de l'avion. C'est lui qui forma les tueurs du bataillon para-commando et qui couvrit les opérations qui ont eu lieu à Kanombe le soir du 06/04/1994

13) Colonel Dominique Delort

Il a commandé Noroît et DAMI. En février-mars 1993, des militaires français placés sous son commandement, dans les camps de Bigogwe et Mukamira, formaient l'armée rwandaise et les miliciens. En février 1993, il a mis en place un dispositif de contrôle d'identité aux entrées de Kigali sur les axes Ruhenger/Kigali, Gitarama/Kigali et Rwamagana/Kigali. Des civils y ont été arrêtés sur base ethnique et certains ont disparu puis tués. **Dominique Delort** nourrissait une haine farouche au FPR qu'il lui attribuait tout crime commis par les FAR. Par exemple en mars 1993, c'est lui qui donne l'ordre au Lt Col. Michel Robardey d'apporter « un soin tout particulier à la collecte d'informations sur les massacres et les exactions du FPR afin de mieux contrecarrer la propagande du FPR. »

14) Lieutenant-colonel Jean-Louis Nabias

Le 03 mars 1992, il remplaça le colonel Chollet à la tête du DAMI PANDA. Son travail consistait à donner des formations aux unités des FAR, en portant ses efforts sur leurs points les plus faibles comme les missions d'infiltration de nuit ou l'apprentissage des manœuvres de

contournement. Ces instructions se déroulaient dans les camps de Gabiro et dans celui de Bigogwe. Au même moment, les formations étaient aussi données aux Interahamwe.

15) Commandant Denis Roux

De novembre 1991 à février 1993, il fut le chef du DAMI Garde présidentielle. Ce DAMI a formé la Garde présidentielle ainsi que les Interahamwe, fer de lance du génocide. L'un de ses formateurs, l'adjudant Thierry Prungnaud l'a reconnu avec regret le 22 avril 2005 aux micros de France Culture: « *Je suis formel ; des Français formaient des miliciens en 1992. Ca s'est fait plusieurs fois. La Garde présidentielle a participé à plusieurs assassinats et attentats surtout entre 1992 et 1994.* »

16) Capitaine Paul Barril

En 1990, avant l'offensive du FPR, **Barril** a effectué un audit de l'armée rwandaise. Il se présentait lui-même comme conseiller du président Habyalimana. Pendant le génocide, il a été payé par le Gouvernement génocidaire pour former les soldats d'élite dans le cadre de l'opération « *Insecticide* » destinée à éliminer les Tutsi. Lui-même confie s'être trouvé au Rwanda le 7 avril 1994 et il a brandi à la TV France 2 en juin 1994 une pièce qu'il prétendait être la boîte noire du Falcon 50 de Habyarimana. Il fait partie de ceux qui nient activement le génocide commis contre les Tutsi. Et c'est notamment lui qui a téléguidé la prétendue enquête du juge Bruguière.

17) Général Jean-Claude LAFOURCADE

Jean-Claude Lafourcade était le commandant supérieur des forces françaises engagées dans Turquoise du 22 juin au 22 août 1994. Pendant Turquoise, sans la complicité des militaires français, placés sous son commandement, les crimes qui se sont déroulés à Cyangugu, Kibuye et Gikongoro n'auraient pas eu lieu. Ces crimes ont souvent bénéficié de la logistique des militaires français. Or, le mandat onusien confié à Turquoise insistait sur le « *caractère strictement humanitaire de cette opération qui sera menée de façon impartiale et neutre* ». Ces militaires français ont collaboré avec les autorités impliquées dans le génocide. Des témoignages d'officiers français recueillis par des journalistes pendant Turquoise prouvent que les Français savaient à qui ils avaient affaire en choisissant de collaborer avec ces autorités génocidaires. Le capitaine de frégate **Marin Gillier** a affirmé au journaliste Christian Lecomte en juillet 1994: « *Nous savons que les bourgmestres et les sous-préfets de la région sont pour la plupart impliqués dans les massacres de Tutsis, voire leurs instigateurs. Nous avons accumulé des témoignages qui le prouvent. Mais, pour le moment, ils sont nos seuls interlocuteurs auprès du million et demi de réfugiés hutus qui ont afflué dans la zone* ».

18) Colonel Jacques Hogard

Jacques Hogard était chef de Turquoise à Cyangugu. Il a permis à ses subordonnés de commettre des meurtres de Tutsi, viols et violences sexuelles. A Cyangugu, les militaires français ont donné des armes aux Interahamwe, les ont encouragés à traquer les Tutsi et à les tuer. Au camp de déplacés de Nyarushishi gardé par les Français, les Tutsi venant de l'extérieur étaient interceptés par les Interahamwe avant de pouvoir entrer dans le camp. Les réfugiés tutsi poussés par la faim qui en sortaient, étaient tués par les Interahamwe positionnés sur ces barrières au vu des militaires français. La pratique du viol par les militaires français a

été également fréquente et systématique dans les campements des Français à Cyangugu. Dans le campement installé au Stade Kamarampaka, les Interahamwe y apportaient des filles aux Français en plein jour. Depuis le 17 décembre 2005, **Jacques Hogard** a ouvert et animé un blog sur lequel étaient diffusés des propos négationnistes. Il l'a fermé en 2007.

19) Colonel Jacques Rosier

En juin 1994, **Jacques Rosier** est revenu au Rwanda comme chef du commandement des opérations spéciales (COS) du 22 juin–30 juillet 1994 dans la zone Turquoise. Le massacre des Tutsi de Bisesero émane notamment de sa décision individuelle. **Jacques Rosier** était en effet à Kibuye le 26 juin 1994 où il a inspecté l'installation du Lieutenant colonel Jean-Rémy Duval (alias Diego) et de ses 35 hommes du CPA-10 à l'école technique de Kibuye. C'est de là qu'il a refusé de donner l'ordre d'intervention pour sauver les survivants Tutsi de Bisesero alors qu'il venait d'être informé qu'ils seront aussitôt tués.

20) Colonel Patrice Sartre

Patrice Sartre a été chef de Turquoise Gikongoro du 05 au 16 juillet 1994, puis Kibuye du 16 juillet au 21 août 1994. Pendant ces périodes, une série d'attaques suivies d'assassinats, viols et divers traitements inhumains, ont été dirigés contre des populations civiles. Par exemple à Rubengera, les militaires français sous ses ordres ont collaboré avec les autorités locales très activement impliquées dans le génocide. Des militaires français ont ordonné l'assassinat des Tutsi rassemblés derrière les blocs de classes au Collège de Rubengera.

21) Capitaine de frégate Marin Gillier

Marin Gillier commandait le détachement militaire français basé au bureau communal de Gishyita. Il fut informé le 26 juin 1994 par des journalistes étrangers de l'existence des survivants tutsi à Bisesero et du fait qu'un massacre de civils tutsi s'y commettait. Il monta les voir avec son collègue Diego et son détachement. Ils ont rencontré les survivants de Bisesero et les ont laissés sans protection.

22) Lieutenant-colonel Eric De Stabenrath

Eric De Stabenrath a commandé Turquoise à Gikongoro du 16 juillet au 22 août 1994. Après leur installation à Gikongoro, les militaires français ont directement collaboré avec les autorités administratives et militaires de la préfecture qui achevaient le génocide. Au camp de Murambi, les militaires français qui contrôlaient son accès demandaient toujours l'ethnie des personnes, et à l'intérieur, ils mélangeaient indistinctement les Tutsi survivants du génocide, des éléments ex-FAR et des miliciens qui avaient participé au génocide. Cette cohabitation a permis aux miliciens de continuer à tuer dans le camp. Des viols se faisaient de façon généralisée et systématique dans le quartier général où logeait **Eric De Stabenrath**.



Handwritten signature in blue ink.

CONCLUSION

L'analyse de ces quelques faits démontre que des hauts gradés français et des personnalités politiques ont commis au Rwanda des crimes très graves. Le refus de mettre fin à l'instruction judiciaire et de prononcer un non-lieu contre des leaders rwandais qui ont mis fin au génocide vise à camoufler ces responsabilités. Ils ne font que continuer la guerre contre le FPR qu'ils ont commencé depuis 1990. Ce n'est pas pour rien que l'avocat de Kayumba Nyamwasa soit Me Veronique TRUONG qui est aussi l'avocate du général **Quesnot**, l'un des plus forts soutiens du régime génocidaire rwandais.

Kigali, 31 Octobre 2016

Dr BIZIMANA Jean-Damascene
Secrétaire Exécutif

